

« Paroles de Parents » Soutien financier aux familles Collège du Cingal

De nombreuses familles peuvent bénéficier d'aides financières pour leur(s) enfant(s) scolarisé(s) au collège du Cingal.

Il suffit d'en faire la demande auprès du collège! Le collège et l'association des parents sont là pour vous accompagner.

Je ne regrette pas d'avoir fait la demande de bourses pour la rentrée de Gème de ma fille. C'est simple et nous y avons droit. En plus, les montants attribués sont déduits des factures de cantines!

BOURSES NATIONALES DES COLLEGES

- Demande simplifiée en ligne dès la rentrée de septembre
- Le montant des bourses varie selon les revenus du foyer
- Simulateur en ligne pour estimer le montant
- Renouvellement automatique pour les élèves boursiers
 - Un accompagnement du secrétariat du collège



Caroline, parent d'élève

FONDS SOCIAUX

« Coup de pouce aux familles »

- Aides ponctuelles pour les familles en difficulté passagère
- Anonymat des dossiers lors des commissions d'attribution
- Accompagnement confidentiel pour établir la demande
- Exemples de dépenses éligibles : fournitures scolaires, vêtements, sorties scolaires...

Grâce aux fonds sociaux, j'ai pu racheter un bon cartable à mon fils car le sien n'allait pas finir l'année. J'avais peur que le dossier soit compliqué à remplir mais le collège m'a aidé, sans juger ma situation personnelle difficile du moment.

Thierry, parent d'élève

Contactez-nous pour tout renseignement et accompagnement :

Collège du Cingal – 14680 Bretteville sur Laize – Tel : 02.31.23.50.66 Association des Parents d'Elèves – parentscingal.arpe@laposte.net